**ARRÊTÉ DE REVALORISATION INDICIAIRE**

**CONCERNANT M./Mme ……………………….**

**À COMPTER DU 1er MAI 2022**

Le ………………… *(Maire/Président)* de …………………………… *(indiquer la collectivité)*,

* Vu le Code Général de la Fonction Publique,
* Vu le décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 modifié relatif aux indices de la fonction publique,
* Vu le décret n°2022-586 du 20 avril 2022 portant relèvement du minimum de traitement dans la fonction publique,
* Considérant que M./Mme……………………………. occupe un emploi doté d'un indice inférieur à l'indice majoré 352 (indice brut 382),

**ARRÊTE**

**Article 1er** : À compter du 1er mai 2022, M./Mme……………………., …………………… *(grade)* à temps complet / à temps non complet (…/35) perçoit le traitement afférent à l'indice majoré 352 (indice brut 382).

**Article 2ème**: En application des dispositions de l’article R 421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de ………. dans le délai de 2 mois à compter de la notification à l'intéressé(e). La requête peut être déposée sur le site [www.telerecours.fr](file:///C:/Users/VasseauY/AppData/Local/Microsoft/Windows/INetCache/Content.Outlook/64UJAJ4M/www.telerecours.fr).

**Article 3ème**: Ampliation du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressé(e), sera transmise à Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de…………………….

Fait à …………………….., le………………..

Le Maire/Président,

(*Nom, prénom, signature et cachet lisibles*)